



Actualités statistiques

Les salaires en 2000 dans l'unité urbaine de Laval ⁽¹⁾

Si on retient les salaires à temps complet (hors l'agriculture et la sylviculture, les agents des organismes de l'Etat titulaires ou non, les services domestiques, les activités extra-territoriales), le salaire net horaire moyen ⁽²⁾ en 2000 est de 9,53 euros pour l'unité urbaine de Laval alors que la moyenne pour les unités urbaines, en France métropolitaine, comptant plus de 50 000 habitants, est de 11,24 euros (mais 13,20 euros à Paris).

Pour l'unité urbaine de Laval, le salaire net horaire moyen est de 10,20 euros pour les hommes (62 % des postes) et de 8,41 euros pour les femmes ⁽³⁾. Pour les hommes, en France métropolitaine, 55 unités urbaines ont un salaire net urbain moyen plus élevé que dans

celle de Laval (et 58 un salaire moins élevé). Pour les femmes, 60 unités urbaines ont un salaire plus élevé (et 53 un salaire moins élevé).

Toujours pour l'unité urbaine de Laval, le salaire des hommes est supérieur de 21,3 % à celui des femmes (24,4 % pour l'ensemble des unités urbaines de plus de 50 000 habitants).

Source : Martine Beauvois, « Les salaires dans l'industrie, le commerce et les services en 2000 », in *INSEE Résultats* n° 7 de septembre 2002 (205 p.). L'ouvrage comprend les données par département concernant les postes à temps complet et les postes à temps non complet. Ces données proviennent de l'exploitation des déclarations annuelles de données sociales (DADS).

Baisse du chômage en septembre

Le *CEAS-point-com* n° 4 d'octobre 2002 dressait un bilan du chômage en Mayenne à partir des données observées fin août. En septembre, le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie 1 (immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi à durée indéterminée et à temps plein) a baissé de 2,2 %, passant de 6 920 fin août à 6 770 fin septembre.

Bien entendu, les caractéristiques du chômage en Mayenne n'ont pas changé en un mois. Dans les Pays de la Loire, le département a le taux le plus élevé

concernant les jeunes de moins de 25 ans (28,9 % en Mayenne, contre 24,5 % dans la région), et toujours le taux le moins élevé pour le chômage de longue durée (18,2 %, contre 26,7 % dans les Pays de la Loire).

Cependant, la Mayenne n'est plus le département avec la part de femmes la plus élevée parmi les demandeurs d'emploi : elle est maintenant devancée par la Vendée (56,2 % en Vendée, 53,6 % en Mayenne et 52,5 % dans les Pays de la Loire).

⁽¹⁾ – L'unité urbaine de Laval comprend Laval, Changé et Saint-Berthevin.

⁽²⁾ – Le salaire net horaire moyen est défini comme le quotient de la masse des salaires nets par le volume d'heures effectué. Il est net de CSG et de CRDS mais comprend les congés payés.

⁽³⁾ – Cependant, ce n'est pas un élément suffisant à lui seul pour en conclure à des pratiques discriminatoires : la structure des emplois n'est pas forcément identique.



Nous avons lu...

(...) « Les inégalités atteignent des dimensions inédites. Littéralement révoltantes. La moitié de l'humanité vit dans la pauvreté, plus d'un tiers dans la misère, 800 millions de personnes souffrent de malnutrition, près d'un milliard demeurent analphabètes, un milliard et demi ne disposent pas d'eau potable, deux milliards n'ont toujours pas d'électricité...

« Et, aussi incroyable que cela puisse paraître, ces milliards de damnés de la terre se tiennent politiquement tranquilles. C'est même l'un des grands paradoxes de notre temps : plus de pauvres que jamais, et moins de révoltés qu'il n'y en eut jamais.

« Cette situation peut-elle durer ? C'est peu probable (...). La grande leçon de l'humanité est celle-ci : les êtres humains ont toujours fini par se révolter devant l'aggravation des inégalités. La montée actuelle, au Sud comme au Nord, des délinquances et des criminalités – qui ne sont souvent que des manifestations primitives et archaïques d'agitation sociale – constitue un signe indiscutable de l'exaspération des plus pauvres devant l'injustice du monde. Il ne s'agit pas encore de violence politique. Mais chacun sent bien qu'il s'agit d'un sursis. Pour combien de temps ? »

Ignacio Ramonet, « Guerre sociale »,
in *Le Monde diplomatique*, n° 584 de novembre 2002 (éditorial).



Fiction

La réforme du scrutin présidentiel

La chaîne M06 envisage de produire une nouvelle émission de télé-réalité : le but en serait de nommer un « candidat du peuple » pour les élections présidentielles de 2007.

Ce nouveau « jeu » consisterait à présélectionner cent candidats (proportionnellement au nombre d'habitants par région). Ceux-ci devraient satisfaire aux critères prévus par la loi : la nationalité française, la majorité d'éligibilité fixée à 23 ans et la dignité morale. L'adoption de la parité est encore en discussion. Les candidats seraient présentés non pas par cinq cents détenteurs d'un mandat électif, mais seulement par cinquante, pouvant relever d'un seul et même département.

Les épreuves télévisées débuteraient en septembre 2006 avec des tests de connaissances, des programmes politiques à élaborer, des discours à pro-

noncer, des débats à animer, des stratégies à construire en diverses situations, etc. Les plateaux de télévision pourraient être établis au Palais de l'Élysée. Les producteurs négocient actuellement avec le gouvernement Raffarin pour que le candidat nommé par les téléspectateurs puisse réellement se présenter contre les « vrais » candidats. Le cas échéant, les caméras suivraient ses péripéties jusqu'à l'élection (son élection ?).

Nul doute que M06 a trouvé là le moyen de réconcilier les citoyens français avec la politique.

Fiction tout cela ? Bien évidemment, encore que ! Les Américains, eux, vont oser, enfin plus précisément la chaîne câblée FX avec « American candidate », une sorte de « Star Academy » pour postulants à la Maison blanche (cf. *Le Monde* du 27 septembre 2002, page 1).